



LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

ANVOL

INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR

## Pacte ANVOL

### Projet Filière Elevage/viandes

ANVOL est une association interprofessionnelle qui réunit tous les acteurs de la filière volaille, accoueurs, éleveurs, fabricants d'aliments, abattoirs, distribution et restauration.

Le Pacte ambition ANVOL 2025 présente les six engagements de la filière volaille pour répondre aux attentes sociétales notamment en matière de Bien Etre Animal. L'objectif est de répondre à toutes les attentes des consommateurs français et de faire évoluer les modes de production en conséquence tout en préservant la compétitivité de la filière.

Le projet se déroulera du 01/05/2020 au 30/04/2022 pour une durée de 24 mois

**Chef de file du projet :** Anvol

**Partenaires :** LDC, GALLIANCE, HENDRIX, ITAVI

Financé par le Grand Plan d'Investissement à hauteur de 200 K€ (pour un montant du projet de 400 K€)



L'INSTITUT TECHNIQUE DES FILIÈRES AVICOLE, CUNICOLE ET PISCICOLE

**Régions concernées :** France entière



**Plan ambition ANVOL 2025**  
La filière française des volailles de chair s'engage

- Accès à la lumière naturelle pour 50 % des volailles de chair
- 30 % dans des paddocks avec fenêtres
- Une alimentation 100 % durable avec zéro déforestation
- 20 % avec des parcours extérieurs
- Maintien des élevages familiaux
- 100 % des élevages audités sur leurs bonnes pratiques
- Réduction drastique des antibiotiques: -60% (2011 à 2025)
- 1 élevage = 3 emplois locaux



FranceAgriMer – Lauréats de l'appel à projets 2019/2020  
« Structuration des filières agricoles et agroalimentaires »